

Stationnement payant, un scandale châtillois ! NON À LA SOLUTION IMPOSÉE !

Après des réunions de travail avec la population menées depuis la rentrée 2018, après une pétition largement partagée, notre Groupe a déposé un vœu lors du Conseil Municipal du 20 décembre 2018 pour ajourner la mise en œuvre de ce projet qui préjudicie à la ville et demander à sortir d'un contrat qui nous ôte toute souveraineté sur l'espace public.

Nous n'allons pas rechercher des arguties juridiques pour expliquer le contexte du stationnement de la ville aujourd'hui.

Cette situation se résume en 5 points très simples :

- 1 Depuis 2005 tous les exercices annuels présentent un déficit de plus en plus important. Les clauses de garantie de la Délégation de Service Public du Parking Maison Blanche signée en 1999 qui étaient prévues pour empêcher les déficits n'ont pas été appliquées ni par le délégataire ni par la commune. **Aucun membre de la municipalité ne s'en est soucié actuelle comme ancienne majorité, tous en responsabilité, laissant courir le déficit malgré un rappel à l'ordre des magistrats financiers dès 2005!**
- 2 Le déficit qui était de 3.6 Millions € à fin 2016 est passé à plus de 4 Millions € fin 2017 et passera à plus de 4.5 Millions € à fin 2018, remettant en cause toutes les données des avenants 1 et 2, créant ainsi un risque pour les finances de la ville qui devra être payé par nos impôts !

3 Les clauses de l'avenant 1 qui devaient partager un déficit de 3.6 Millions € entre le délégataire et la ville n'ont pas été respectées par le Maire et son équipe de manière incompréhensible laissant couler le déficit et rendant cet avenant caduc.

4 L'avenant 2, basé sur 1363 places prévoit de nouvelles extensions de stationnement payant pour « ajuster le périmètre », sans aucune précision. **Combien de nouvelles places ? À quel prix ?**

5 Du fait des contrats en cours, malgré les aberrations et les incohérences notoires reconnues, la ville est pieds et poings liés. Il est impossible de procéder à quelque correction que ce soit sans l'accord du délégataire. **Aucune concertation menée avec les acteurs locaux ! Aucune recette pour la ville malgré des prix très élevés !**

Il n'est plus possible de poursuivre dans cette voie qui conduit à créer avenants sur avenants suite à un mauvais contrat non respecté depuis le départ, **c'est la double peine pour les habitants !**

Par souci de prudence face aux risques financiers à venir pour la ville, nous demandons que ce contrat et ses avenants soient purement et simplement annulés par la voie judiciaire **pour que les Châtillonnais récupèrent leur souveraineté et que les responsabilités de chacun soient établies.**

Nous avons déposé le vœu suivant :

« Devant le nombre de problèmes posés par le stationnement payant tel que mis en place et eu égard aux préjudices causés aux Châtillonnais, nous

demandons que le contrat avec le concessionnaire soit annulé ».

Ce vœu, que nous **avons été les seuls à défendre**, a été refusé à l'issue d'une mascarade de vote. Dénier de démocratie pour l'actuelle majorité, refus d'assumer un vote publiquement pour les autres. **Nous laissons la population juge de qui défend coût que coûte leurs intérêts** et qui se désintéresse de leur quotidien laissant ce projet entrer en vigueur à partir de janvier 2019 en se réjouissant d'un « groupe de travail » mis en place à posteriori pour gagner du temps : les prix prohibitifs, le déséquilibre des zones, la perte d'attractivité de la ville sont déjà effectifs.

Nous continuerons de défendre vos intérêts : **un recours est déposé devant la justice pour demander l'annulation de l'ensemble du projet.**

Nous en appelons à tous les Châtillonnais, vous seuls pouvez encore faire entendre votre colère et votre refus de subir cette incurie en signant massivement la pétition : **nonaustationnementpayant.fr**

EN 2019, NOUS CONTINUERONS À TRAVAILLER POUR LE SEUL INTÉRÊT DE CHÂTILLON ET DE SES HABITANTS.

Nous contacter :
agirpourchatillon@gmail.com

“Agir et Vivre Ensemble à Châtillon”

Nadège Azzaz,
présidente du groupe et conseillère régionale,
Martine Gouriet, Christiane Gourdin,
Françoise Montseny, Thierry Museux,
Gilles Peyronnet

[@AzzazNadege](https://www.azzaz.fr) 
www.azzaz.fr
www.gouriet.com
www.pschatillon92.org
www.chatillonpourtous.fr

Nadège AZZAZ, votre Conseillère régionale et vos conseillers municipaux en permanence tous les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 10 h 30 à 12 heures en mairie
Prendre RdV au 01 53 85 68 95 ou
la contacter : nadege.azzaz@iledefrance.fr